

PLAN DIRECTEUR DES INSTALLATIONS AQUATIQUES EXTÉRIEURES





TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4	Proposition	21
Mandat	5	1. Portrait de l'offre de service projetée	21
Portrait	6	i. Bassins aquatiques	21
1. Typologie des installations	6	ii. Jeux d'eau	24
2. Portrait d'ensemble	7	iii. Offre complète projetée	25
i. Installations aquatiques extérieures	8	2. Exemples inspirants	26
ii. Comparaison de l'offre	8	Planification et mise en œuvre	27
iii. Répartition des équipements aquatiques extérieurs sur le territoire	9	1. Des investissements majeurs envisagés	27
Analyse et diagnostic	10	2. Analyse financière	27
1. Analyse des besoins	10	3. Échéancier de réalisation à long terme	28
i. Les usagers	10	4. Détail de planification à court terme	29
ii. Évaluation des besoins en piscines aquatiques extérieures	11	Conclusion	30
iii. État des résultats pour la pertinence des installations	13	Crédits	
2. Analyse de l'offre de service en jeux d'eau	16	Comité de pilotage et rédaction	
3. Conclusion	17	Annie Barron	
i. Diagnostic	17	Cheffe de division	
Vision	18	Direction de la culture, du sport et du développement des communautés	
1. Orientations générales	18	Marianne Boyer-Groulx	
2. Objectifs	18	Cheffe de division	
i. Optimiser l'offre en bassins	18	Direction du génie	
ii. Continuer de permettre l'initiation à l'eau des tous petits	18	Arnaud Bontemps	
iii. Miser sur une desserte étendue en jeux d'eau	18	Chef de division	
iv. Offrir des sites attrayants pour tous les âges	19	Direction des biens immobiliers	
v. Actualiser l'image et l'offre de service des installations	19	Kathrina Vachon	
		Ingénieure planificatrice	
		Direction des biens immobiliers	
		Sabrina Duval	
		Architecte planificatrice	
		Direction des biens immobiliers	

INTRODUCTION

La Ville de Longueuil compte plusieurs piscines, pataugeoires et jeux d'eau situés dans les parcs de son territoire. Ces installations aquatiques sont plus que jamais sollicitées avec les vagues de chaleur plus fréquentes causées par les changements climatiques. Elles permettent également d'apprendre à nager aux citoyennes et citoyens de tous âges, du mois de juin à la fin du mois d'août. Cette période d'exploitation coïncide avec les vacances scolaires estivales qui permettent de pourvoir des postes de surveillants-sauveteurs par l'embauche d'étudiants qualifiés. Les jeux d'eau, ne nécessitant aucun personnel de surveillance, offrent quant à eux une période d'exploitation plus longue de même que des périodes d'ouverture quotidiennes prolongées.

Cette offre en équipements aquatiques extérieurs est complémentaire aux services offerts par les piscines intérieures présentes sur le territoire de la Ville de Longueuil.

La plupart des bassins extérieurs de la Ville de Longueuil ont été construits il y a près de cinquante ans. Les investissements réalisés par la Ville pour se doter de ce parc d'installations aquatiques sont importants. Pour saisir la valeur du parc d'installations aquatiques, on peut utiliser l'analogie suivante : si on construisait l'ensemble des installations aquatiques extérieures aujourd'hui, les investissements requis seraient de l'ordre de 276 millions.

Au fil des ans, des travaux de maintien ont été entrepris pour prolonger la vie des installations. La capacité des équipes d'entretien à maintenir ces actifs en réalisant des interventions partielles présente des limites tangibles. Leur vétusté, au regard de la réglementation actuelle et de leur état physique, est telle que nous sommes confrontés à la fin de vie d'une grande partie du parc des installations aquatiques. Des équipements désuets ont un impact environnemental négatif, dont la consommation d'eau excessive d'eau pour pallier les bris et les fuites. Plusieurs installations de piscines et pataugeoires sont fermées depuis plusieurs années puisqu'elles sont en fin de vie utile.



Dans ce contexte, des investissements majeurs seront inévitablement à prévoir et ceux-ci représentent une véritable opportunité pour actualiser l'offre de service aux citoyens et en assurer la qualité et l'équilibre sur l'ensemble du territoire.

MANDAT

La Ville de Longueuil a mandaté différentes directions au sein de son organisation afin d'évaluer les besoins actuels et l'état de vétusté de ses installations aquatiques extérieures, afin de recommander des solutions pour optimiser et équilibrer son offre sur le territoire, et ainsi réduire les coûts liés à l'infrastructure, à travers l'élaboration d'un plan directeur.

Ce dernier permet, dans un premier temps, de dresser un portrait de la situation actuelle en mesurant la répartition des équipements, l'achalandage des installations, de même que l'état de vétusté des infrastructures.

Dans un deuxième temps, cette étude précisera la vision qui guidera les orientations à adopter et les actions à poser. La fin de vie des installations représente une opportunité d'actualiser l'offre et le niveau de service, en plus d'améliorer l'impact environnemental des équipements.

Finalement, un plan d'investissement sera établi dans le temps. Celui-ci propose une manière de réaliser les stratégies du plan directeur en équilibrant le niveau de ressources financières requises avec l'usage saisonnier que représentent les installations aquatiques extérieures et en répartissant les actions dans une planification à long terme.

Objectif

L'objectif est d'optimiser la distribution des installations sur le territoire tout en gardant une offre diversifiée.



PORTRAIT

1 Typologie des installations

La réglementation distingue trois types de bassins aquatiques. La piscine est un bassin de plus de 0,6 mètre de profondeur, la pataugeoire est d'au plus 0,6 mètre de profondeur et le bassin plage a une profondeur de 0 à 1,8 mètre, ce qui implique l'interdiction de tremplin dans ce type de bassin. Aux fins du présent plan directeur, les équipements aquatiques retrouvés sur le territoire de la Ville de Longueuil ont été regroupés en quatre types d'installations : les piscines extérieures, les pataugeoires situées dans un site avec piscine, les pataugeoires isolées, les jeux d'eau et les brumisateurs. À noter que les brumisateurs ne sont pas présentés dans le cadre du présent plan directeur, car ces installations sont considérées comme récréatives uniquement et non aquatiques.

Piscine



- Son bassin a plus de 0,6 mètre de profondeur.
- S'adresse à une clientèle de tous âges.
- Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pataugeoire isolée



- Son bassin a au plus 0,6 mètre de profondeur.
- Située dans un site sans piscine.
- S'adresse à une clientèle de 7 ans et moins.

Pataugeoire située dans un site avec piscine



- Située dans un site avec piscine.
- S'adresse à une clientèle de 7 ans et moins.

Jeu d'eau



- Aucune surveillance n'est requise pour ce type d'équipement.
- S'adresse à une clientèle de tous âges, principalement les 12 ans et moins.
- Heures d'ouverture prolongées.

Brumisateurs



- Considérés comme un équipement de parc qui offre un point de rafraîchissement.
- Aucune surveillance n'est requise pour ce type d'équipement.
- S'adresse à une clientèle de tous âges.
- Heures d'ouverture prolongées.



2 Portrait d'ensemble

Une grande diversité de l'offre en installations aquatiques existe sur le territoire. Le secteur du Vieux-Longueuil présente un nombre important de piscines extérieures qui forment de petits points de service de quartier avec une capacité de 100 baigneurs et moins. Les piscines des arrondissements de Saint-Hubert et de Greenfield Park sont plutôt de grands sites aquatiques pouvant accueillir plus de 300 visiteurs. Ce type d'installation peut être trouvé aussi dans le secteur du Vieux-Longueuil, dans les sites aquatiques des parcs Marquette et Raymond, mais ils ne constituent pas la norme. Une autre particularité de l'arrondissement du Vieux-Longueuil est qu'il y a quatre pataugeoires isolées en fonction. Le territoire compte également trois piscines avec une entrée de type plage, soit les sites de Marcel-Simard (Saint-Hubert), de Bariteau (Vieux-Longueuil) et de Marquette (Vieux-Longueuil).

Autre fait à noter, alors que dans l'arrondissement de Saint-Hubert, les piscines sont localisées dans des parcs de quartier, plusieurs piscines du Vieux-Longueuil sont construites dans des parcs de voisinage.

Par ailleurs, les jeux d'eau existants sont répartis sur l'ensemble du territoire. Certains sont vieillissants et nécessitent des mises à niveau alors que d'autres ont été récemment aménagés. Les nouveaux jeux d'eau permettent d'accueillir un plus grand nombre d'utilisateurs simultanément et offrent des aménagements complémentaires, offrant ainsi des espaces récréatifs de qualité pour les citoyens favorisant les rassemblements intergénérationnels. La demande pour ces équipements aquatiques est de plus en plus présente dans l'ensemble des secteurs, notamment due à leur polyvalence qui en fait des équipements appréciés des usagers.

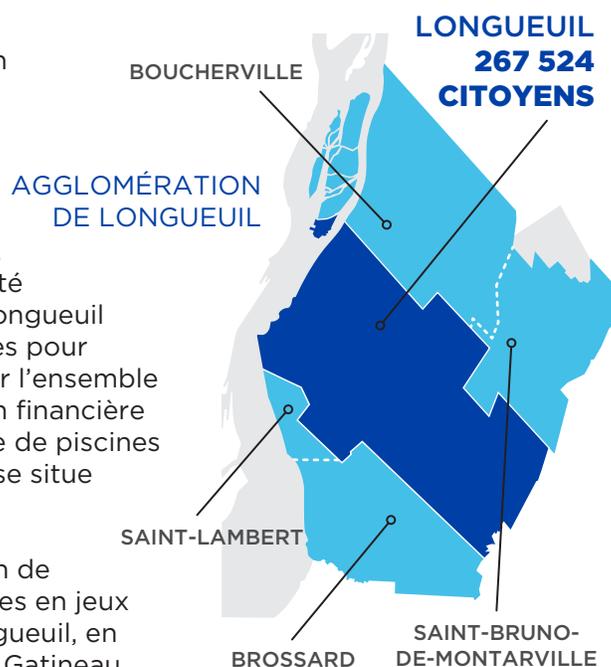
i. Installations aquatiques extérieures

Le territoire de la Ville de Longueuil comporte au total 23 piscines, 14 pataugeoires situées sur le site d'une piscine, 4 pataugeoires isolées et 20 jeux d'eau.

Arrondissements	Piscines	Pataugeoires situées sur le site d'une piscine	Pataugeoires isolées	Jeux d'eau
Arr. du Vieux-Longueuil	15	9	4	11
Arr. de Saint-Hubert	5	3	0	8
Arr. de Greenfield Park	3	2	0	1
Total	23	14	4	20

ii. Comparaison de l'offre

L'indicateur témoin établit un ratio de la population en fonction du nombre d'équipements. Il permet de mesurer la situation de la Ville de Longueuil à celle d'autres villes québécoises, notamment les villes de l'agglomération de Longueuil. Les données des villes de Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville, Boucherville, Brossard, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau et Laval ont été compilées à des fins de comparaison. La Ville de Longueuil surpasse les comparables dans son offre de services pour le nombre de piscines extérieures par habitant pour l'ensemble de son territoire. Cette situation induit une pression financière importante pour la Ville en raison du grand nombre de piscines en fin de vie utile. Pour les pataugeoires, son ratio se situe en deçà de celui de la Ville de Saint-Lambert qui compte une plus faible population. Toutefois, on compte trois villes ne possédant aucune installation de ce type. On dénote également que l'offre de services en jeux d'eau gagnerait avantage à être bonifiée pour Longueuil, en comparaison avec les Villes de Ville de Brossard et Gatineau.



	Installations existantes				Indicateur témoin Ratio équipement / Population		
	Piscines extérieures	Patau-geoires	Jeux d'eau	Population ¹	Piscines extérieures	Patau-geoires	Jeux d'eau
Saint-Lambert	2	3	2	23 521	1 / 11 761	1 / 7 840	1 / 11 761
Saint-Bruno-de-Montarville	1	0	2	26 735	1 / 26 735	0	1 / 13 368
Boucherville	2	0	3	41 840	1 / 20 920	0	1 / 13 947
Brossard	6	3	15	97 292	1 / 16 215	1 / 32 431	1 / 6 486
Trois-Rivières	7 ^a	4	10	139 163	1 / 19 880	1 / 34 791	1 / 13 916
Sherbrooke	9 ^b	0	5	172 950	1 / 19 217	0	1 / 34 590
Longueuil	23	18	20	267 524	1 / 11 631	1 / 14 862	1 / 13 376
Gatineau	9 ^c	6	45	291 041	1 / 32 338	1 / 48 507	1 / 6 468
Laval	20	12	13 ^a	438 366	1 / 21 918	1 / 36 531	1 / 33 720

1. Statistique Canada. Recensement de la population de 2021.

a. L'offre aquatique comporte aussi 1 plage.

b. L'offre aquatique comporte aussi 2 plages.

c. L'offre aquatique comporte aussi 4 plages.

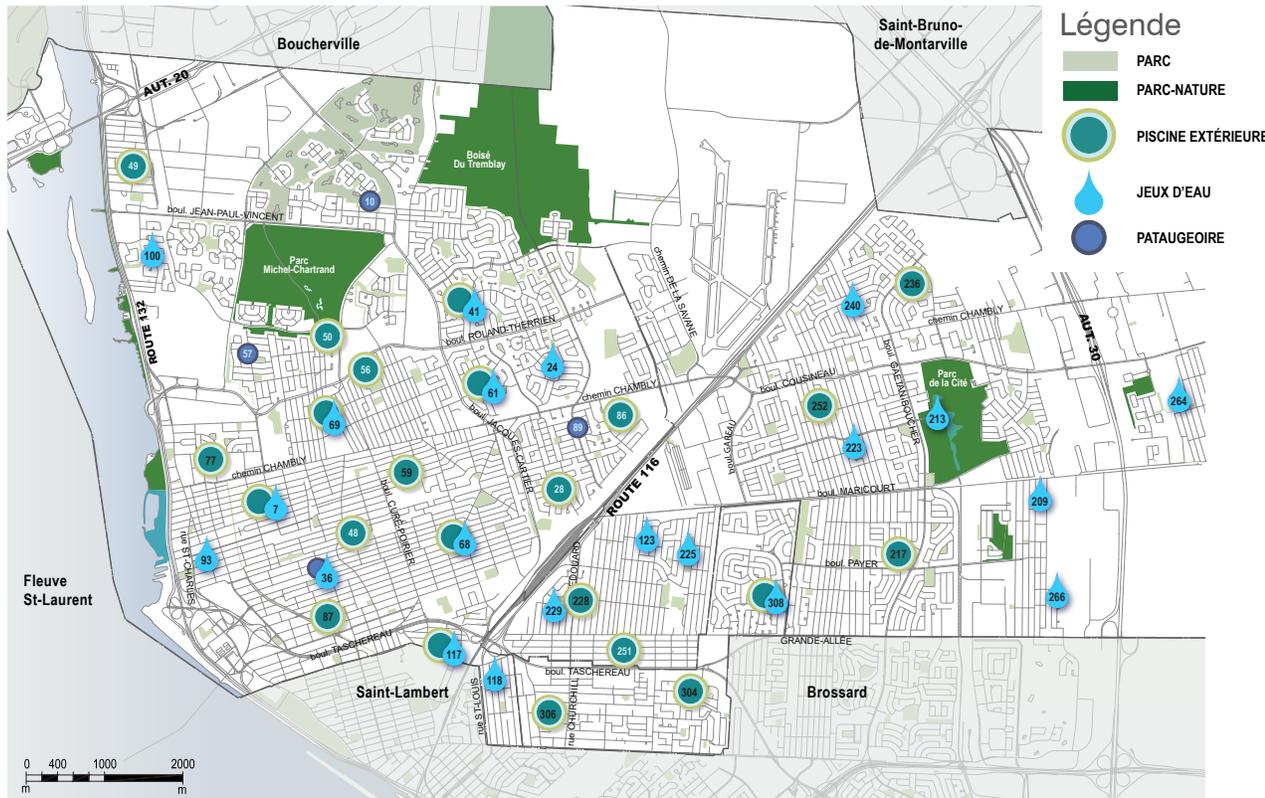
À l'échelle de l'arrondissement, la répartition des équipements extérieurs devrait suivre la proportion de la population. La proportion de la population par arrondissement se lit comme suit :

Proportion des installations aquatiques sur le territoire et ratio équipement/Population
(population totale : 267 524)

Arrondissement	Population	Répartition de la population par arr.	Proportion des piscines existantes par arrondissement	Piscines extérieures	Pataugeoires	Jeux d'eau	Indicateur témoin Ratio équipement/Population		
							Piscines extérieures	Pataugeoires	Jeux d'eau
Arr. du Vieux-Longueuil	152 589	57%	65%	15	13	11	1/10 173	1/11 738	1/13 872
Arr. de Saint-Hubert	96 947	36%	22%	5	3	8	1/19 389	1/32 316	1/12 118
Arr. de Greenfield Park	17 988	7%	13%	3	2	1	1/5996	1/8 994	1/17 988

iii. Répartition des équipements aquatiques extérieurs sur le territoire

Dans le but d'assurer une desserte maximale de la territoire, les installations aquatiques extérieures existantes ont été illustrées sur le territoire de la Ville de Longueuil. Cet exercice permet d'en dégager une appréciation globale au niveau de sa dispersion géographique et de sa variété.



Répartition actuelle des équipements aquatiques extérieurs

Numéro	Nom du parc
7	Armand-Racicot, Parc
10	Bédard, Parc
24	Champvert, Parc
28	Christ-Roi, Parc
36	Fernand-Bouffard, Parc
41	Gentilly Ouest, Parc
48	Jean-de-Lalande, Parc
49	Jean-Louis, Parc
50	Joseph-de-Sérigny, Parc
56	Laurier, Parc
57	La Violette, Parc
59	Lecavalier, Parc
61	Lionel-Groulx, Parc
68	Marquette, Parc
69	Marquis-de-Montcalm, Parc
77	Normandie, Parc de
86	Racine, Parc
87	Raymond, Parc
89	Roberval, Parc
93	Catherine-Primot, Parc
100	Thomas-Dubuc, Parc
117	Bariteau, Parc
118	Génération, Parc
123	Armand-Bruneau, Parc
209	Campbell, Parc
213	Cité, Parc de la
217	Daniel-Johnson, Parc
223	Immaculée-Conception, Parc
225	Jean-Jacques-Bertand, Parc
228	Joseph-William-Gendron, Parc
229	Jules-Moulin, Parc
236	Marcel-Simard, Parc
240	Meunier, Parc
251	Pierre-et-Bernard-Lucas, Parc
252	Pierre-Laporte, Parc
264	Vétérans, Parc des
266	Alain-Forget, Parc
304	Jubilee, Parc
306	Empire, Parc
308	René-Veillet, Parc

ANALYSE ET DIAGNOSTIC

Le présent plan directeur se veut un outil de planification pour l'actualisation de l'offre de services en installations aquatiques extérieures qui permettra la prise de décision éclairée pour le maintien, la fermeture, la transformation ou la mise aux normes des installations existantes. Dans le cas des jeux d'eau, le plan directeur permet d'encadrer la bonification et la mise à niveau de l'offre de services. Les analyses qui suivent permettront de comprendre la situation actuelle afin de poser un diagnostic pour orienter les stratégies d'intervention et la programmation des investissements.

1 Analyse des besoins

i. Les usagers

L'eau en milieu urbain a le potentiel particulier de rassembler les générations. Les jeux d'eau et les bassins extérieurs représentent des sites associés au jeu, à la socialisation, à l'activité physique et même à la détente. Les installations aquatiques sont parmi les aménagements les plus diversifiés dans nos parcs en termes de clientèle. Ils attirent des citoyens de tous les âges qui s'y côtoient harmonieusement pour y pratiquer des activités librement, sans frais.

Parmi les principaux usagers figurent les familles, les camps de jours, les CPE, les garderies, les écoles primaires, les jeunes de 8 à 17 ans, les participants aux cours de natation, la clientèle aînée et les nageurs des clubs de natation.

Les familles

Les familles et les enfants sont généralement identifiés comme les premiers usagers des installations dans les parcs, puisque ces espaces d'activités extérieures, particulièrement les parcs de quartier, se veulent des milieux de vie animés au sein des quartiers. Dans nos installations aquatiques extérieures, ce constat ne fait pas exception, les sites aquatiques sont largement fréquentés par les familles qui recherchent des lieux sécuritaires pour la baignade ou des lieux d'activités avec les enfants, comme les bassins surveillés, les pataugeoires ou les jeux d'eau. On dénote

entre autres 48%² de ménages locataires sur le territoire de la ville de Longueuil, ce qui explique le fort achalandage par les foyers résidant en appartements qui ne bénéficient pas de cours privées avec piscines.

Les camps de jours

Ils sont de grands utilisateurs des installations aquatiques. Pour desservir les différents groupes d'âge, ils profitent autant des piscines extérieures, des pataugeoires que des jeux d'eau du territoire. Plusieurs camps de jour offrent une programmation qui repose en grande partie sur des activités estivales dans les parcs de la Ville. Leur clientèle se compose notamment de jeunes enfants de la maternelle 4 ans à 7 ans qui fréquentent surtout les pataugeoires d'une part, et d'autre part, de jeunes de 8 à 12 ans, qui apprécient les bassins en eau plus profonde.

Les CPE, les garderies et écoles primaires

De manière générale, ce groupe d'utilisateurs cherche des sites de baignade sécuritaires pour les jeunes enfants. Effectivement, les CPE et les garderies sont nombreux à visiter les sites aquatiques s'adressant aux tout-petits, comme les pataugeoires et les jeux d'eau, avec des groupes âgés de 18 mois à 5 ans. Ils sont constitués par les garderies en milieu familial établies dans tous les quartiers résidentiels, de garderies éducatives ou de centres de la petite enfance (CPE).

Les écoles primaires implantées en bordure des parcs où l'on retrouve des jeux d'eau profitent de ces installations en période de chaleur afin de permettre aux jeunes écoliers de se rafraîchir. Les jeux d'eau sont fortement appréciés pour leur facilité d'utilisation par le personnel enseignant et de soutien. Certaines écoles primaires réservent aussi les piscines extérieures lors de la dernière semaine d'école pour offrir une belle activité aux enfants.

Les jeunes de 8 à 17 ans

Cette clientèle est autorisée à fréquenter le bassin sans accompagnateur. Les jeunes aiment profiter des attractions de la piscine, comme les glissades et les tremplins.

2. Selon les données de Statistique Canada du dernier recensement (2021), traitées par la Direction régionale de santé publique de la Montérégie.

Les participants aux cours de natation

Les cours de natation sont offerts dans les piscines intérieures à partir de 4 mois et dans les piscines extérieures à partir de 6 ans. Les piscines extérieures viennent donc établir une offre complémentaire lors de la saison estivale.

La clientèle aînée

La clientèle aînée est également à considérer dans un contexte où la Ville de Longueuil s'est engagée en faveur du vieillissement actif en devenant une Municipalité amie des aînés (MADA). Les piscines peuvent représenter à la fois des lieux de rafraîchissement et d'animation pour les générations plus âgées qui sont parfois plus isolées.

Les nageurs des clubs de natation

Lors de la saison estivale, les clubs de natation proposent des entraînements supplémentaires aux membres et des camps de jour spécialisés de natation dans les piscines extérieures.

Les installations aquatiques extérieures permettent à la population de se rafraîchir lors des périodes de canicule de plus en plus fréquentes. Elles endossent aussi un rôle social, lorsqu'elles deviennent de véritables points de rassemblement ludiques et intégrés pour les familles et le voisinage, que ce soit autour d'un équipement de jeu d'eau rafraîchissant qui anime le parc ou sous un parasol lors d'un après-midi à la piscine.

Ainsi, pour satisfaire l'ensemble des besoins de la clientèle ciblée, il est souhaitable d'offrir une diversité d'équipements sur le territoire. Les sites aquatiques devront s'adapter au contexte socio-économique de chaque milieu afin de conjuguer besoins et installations avec flexibilité.

ii. Évaluation des besoins en piscines aquatiques extérieures

Méthodologie

Pour évaluer les besoins en équipements aquatiques extérieurs existants, différents critères ont été mesurés pour déterminer la pertinence des piscines extérieures pour leur milieu. Chaque critère étudié permet d'obtenir un score quantitatif maximal de 3 pour chacune des installations aquatiques extérieures. Plus le pointage est élevé, plus l'installation est pertinente pour le milieu. La pondération des critères varie afin de refléter l'importance du critère dans l'analyse. Les résultats de chaque critère sont comptabilisés sur un total de 30 points pour chaque installation aquatique.

Critère 1 - Le niveau d'achalandage actuel de l'installation

Pondération de 25%

Légende

Niveau d'achalandage	Moyenne du nombre de baigneurs par jour	Score
● Faible	25	1
● Moyen	60	2
● Élevé	120	3

Ce critère fait état du nombre moyen de baigneurs journaliers. Les piscines extérieures qui montrent un achalandage journalier moyen de 120 baigneurs par jour ont obtenu le score maximal, et inversement les piscines avec de faibles ratios journaliers tels que 25 ont marqué le score le plus faible. Ainsi, le maintien de l'existence d'une piscine fréquentée par un très faible nombre de visiteurs journaliers pourrait être remis en question à l'atteinte de sa vie utile.

La mesure d'achalandage des sites aquatiques provient de données compilées chaque été par les responsables de l'opération des installations. L'achalandage est mesuré sur l'ensemble du territoire dans les sites aquatiques de même que dans les pataugeoires isolées. Certaines piscines extérieures sont très fréquentées par les citoyens, notamment en raison de la forte proportion d'usagers locataires, des zones plus défavorisées ou de la présence des camps de jours dans le quartier. L'achalandage journalier moyen des bassins aquatiques extérieurs doit être mis en relation avec la capacité d'accueil des sites.

Critère 2 – Le contexte socio-économique du secteur

Pondération de 25 %

Légende

Indice défavorisation	Score
Très favorisé	0,25
Favorisé	0,5
Intermédiaire	1
Défavorisé	2
Très défavorisé	3

La défavorisation du milieu a été évaluée selon l'indice de défavorisation de 2021³, avec une échelle d'indice allant de très favorisé à très défavorisé. Dans les secteurs qui présentent un taux plus important de défavorisation sociale, un achalandage plus grand des sites de baignade est observé. Dans ces quartiers, les activités de loisirs gratuites constituent un facteur qui peut influencer la pratique de sports et de saines habitudes de vie, particulièrement pour les jeunes en période estivale.

Critère 3 – Indice de vétusté

Pondération de 20 %

Légende

Indice de vétusté	Score
● Élevé	1
● Moyen	2
● Faible	3

L'installation aquatique est classée selon un indice de vétusté **Faible**, **Moyen** ou **Élevé**, donnant dans cet ordre un pointage décroissant. L'indice de vétusté prend en considération l'atteinte de la vie utile de la piscine, mais aussi l'état de dégradation à travers le temps de chacune de ses composantes, architecturale, mécanique ou électrique. Des installations vétustes sont synonymes d'une consommation d'eau excessive engendrée par les fuites et les bris, ce qui crée incontestablement une empreinte négative sur l'environnement. Les bris répétés entraînent la fermeture temporaire des installations et une discontinuité dans le service offert aux citoyens. Un bassin dont l'indice de vétusté est trop élevé peut nécessiter la fermeture définitive de l'installation, ce qui a un impact direct sur la desserte du territoire.

Critère 4 – Type d'occupant ou d'habitation

Pondération de 15 %

Légende

Type d'occupant	Score
Propriétaire	1
Mixte	2
Locataire	3

Cet item représente le pourcentage de ménages locataires versus propriétaires qui sont à proximité d'une installation. De manière générale, les secteurs hébergeant un plus grand taux de locataires bénéficient d'un accès moins direct à un espace extérieur privé susceptible d'accueillir des endroits ombragés ou un équipement aquatique (cour arrière). Cet intrant est un indicateur socio-économique du territoire, reflétant les zones plus socialement défavorisées.

Critère 5 – Nombre de piscines résidentielles à proximité

Pondération de 15 %



Légende

Pourcentage de compte possédant une piscine résidentielle	Score
≥ 31 %	0,25
26-30 %	0,5
21-25 %	1
16-20 %	2
≤ 15 %	3

3. Institut national de santé publique du Québec, Indice de défavorisation matérielle et sociale compilé par le Bureau d'information et d'études en santé des populations (BIESP) à partir des données des recensements canadiens de 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021. [En ligne] [<https://www.inspq.qc.ca/defavorisation/indice-de-defavorisation-materielle-et-sociale>]

Ce critère représente le pourcentage de piscines privées par foyer à proximité de l'installation aquatique. Plusieurs installations aquatiques sont situées dans des quartiers où une forte proportion de la population est locataire et n'a donc pas accès à une piscine extérieure privée. Dans les arrondissements de Saint-Hubert et de Greenfield Park, il est observé que les piscines extérieures sont légèrement moins fréquentées que dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Le cadre bâti où les résidences unifamiliales sont dominantes pourrait expliquer cette tendance puisqu'un plus grand nombre d'arrière-cours résidentielles possèdent une piscine extérieure. Un inventaire sommaire réalisé à l'aide de photographies aériennes révèle, dans certains secteurs résidentiels, la présence d'une piscine résidentielle dans plus d'une propriété sur deux.

Autre critère d'analyse : Le rayonnement de desserte de l'installation

Finalement, une cartographie illustrant les rayons de desserte de chacune des installations a été réalisée afin d'obtenir une appréciation finale de la dispersion géographique de l'offre. Un rayon de 1,2 km a été considéré, puisque cette distance représente un parcours à pied approximatif de 15 minutes.

iii. État des résultats pour la pertinence des installations

La compilation des critères précédemment analysés classe les piscines extérieures par ordre d'importance de l'installation. Plus le pointage est élevé, plus la piscine est pertinente pour son milieu. Ainsi, la piscine du parc Bariteau a obtenu le meilleur pointage, suivie de la piscine du parc Marquette, et celle du parc Jubilee. À l'opposé, le palmarès inférieur est représenté par les piscines du parc Gentilly, du parc Joseph-de-Sérigny et du parc Racine.

Installations aquatiques extérieures - Résultats d'analyse

N°	Site	Arrondissement	Score total (max. 30)
117	Parc Bariteau	Arr. du Vieux-Longueuil	30,00
68	Parc Marquette	Arr. du Vieux-Longueuil	27,00
304	Parc Jubilee	Arr. de Greenfield Park	24,50
59	Parc Lecavalier	Arr. du Vieux-Longueuil	23,50
228	Parc Joseph-William-Gendron	Arr. de Saint-Hubert	23,50
56	Parc Laurier	Arr. du Vieux-Longueuil	22,00
87	Parc Raymond	Arr. du Vieux-Longueuil	22,00
251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas	Arr. de Saint-Hubert	22,00
48	Parc Jean-de-Lalande	Arr. du Vieux-Longueuil	20,50
252	Parc Pierre-Laporte	Arr. de Saint-Hubert	20,38
49	Parc Jean-Louis	Arr. du Vieux-Longueuil	19,50
306	Parc Empire	Arr. de Greenfield Park	19,50
308	Parc René-Veillet	Arr. de Greenfield Park	18,25
7	Parc Armand-Racicot	Arr. du Vieux-Longueuil	18,00
77	Parc de Normandie	Arr. du Vieux-Longueuil	18,00
69	Parc Marquis-de-Montcalm	Arr. du Vieux-Longueuil	17,00
28	Parc Christ-Roi	Arr. du Vieux-Longueuil	16,75
236	Parc Marcel-Simard	Arr. de Saint-Hubert	16,00
61	Parc Lionel-Groulx	Arr. du Vieux-Longueuil	15,75
217	Parc Daniel-Johnson	Arr. de Saint-Hubert	13,88
86	Parc Racine	Arr. du Vieux-Longueuil	12,50
50	Parc Joseph-de-Sérigny	Arr. du Vieux-Longueuil	12,25
41	Parc Gentilly	Arr. du Vieux-Longueuil	10,00

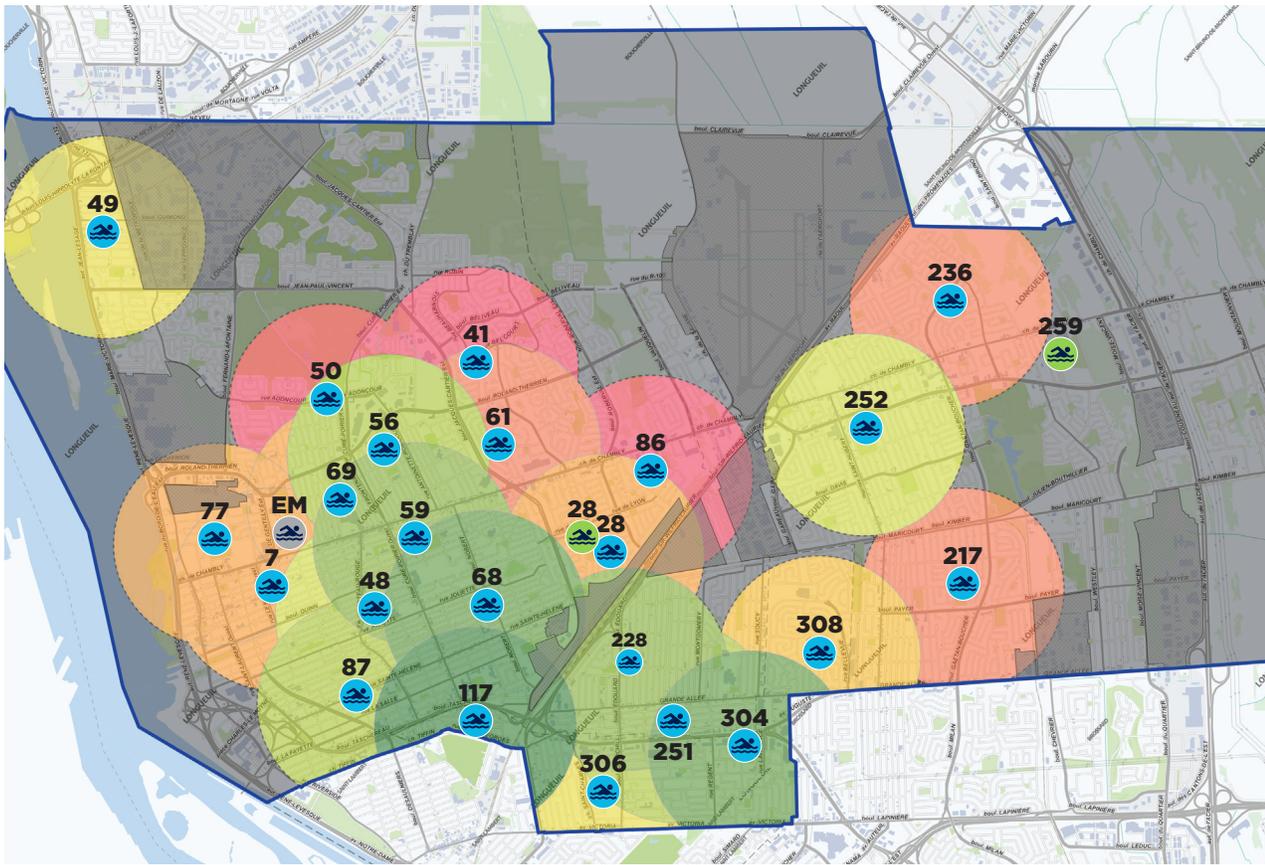
□ Installations fermées



14

On remarque que parmi les piscines, certaines installations sont fermées actuellement en raison de leur état. Trois de celles-ci sont très importantes pour leur milieu selon le tableau, soit la piscine du parc Lecavalier, la piscine du parc Joseph-William-Gendron et la piscine du parc Laurier, ce qui indique une très grande priorité pour la réfection de ces sites. La piscine et la pataugeoire du parc Jean-Louis sont également fermées actuellement. Leur position géographique est importante puisqu'elles sont situées dans un milieu enclavé. Il est donc nécessaire de prévoir une desserte actualisée pour ce secteur.

La cartographie suivante illustre les piscines analysées sur le territoire. On observe une concentration plus importante (croissant vert) formé dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil et du quartier Laflèche, qui sont des zones plus denses et souvent plus défavorisées, dont le besoin en installations aquatiques de qualité demeure prioritaire.



Légende

Installation aquatique

- Piscine extérieure (23)
- Piscine intérieure (2)
- Établissement scolaire (1)

Parc industriel



Analyses

Résultat sur 30



Installations aquatiques

N°	Site	Type	N°	Site	Type
7	Parc Armand-Racicot		87	Parc Raymond	
28	Parc Christ-Roi		117	Parc Bariteau	
41	Parc Gentilly Ouest		217	Parc Daniel-Johnson	
48	Parc Jean-de-Lalande		228	Parc Joseph-William-Gendron	
49	Parc Jean-Louis		236	Parc Marcel-Simard	
50	Parc Joseph-de-Sérigny		251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas	
56	Parc Laurier		252	Parc Pierre-Laporte	
59	Parc Lecavalier		304	Parc Jubilee	
61	Parc Lionel-Groulx		306	Parc Empire	
68	Parc Marquette		308	Parc René-Veillet	
69	Parc Marquis-de-Montcalm		28	Piscine Olympia	
77	Parc de Normandie		259	Centre sportif Rosanne-Laflamme	
86	Parc Racine		EM	Cégep Édouard-Montpetit	

② Analyse de l'offre de service en jeux d'eau

Actuellement, sur le territoire de la Ville de Longueuil, ce sont 20 équipements qui sont en fonction, et un additionnel qui sera aménagé dès 2025 au parc Fernand-Bouffard. Parmi ceux-ci, sept se situent sur un site qui comporte une autre installation aquatique, ce qui permet de bonifier l'expérience des usagers et d'assurer un accès prolongé à ces équipements aquatiques qui ne requièrent aucune surveillance d'un sauveteur et pour lesquels la période d'utilisation est augmentée. D'ailleurs, rappelons que la réglementation municipale recommande fortement la surveillance des enfants et qu'une enseigne est présente pour chaque jeu d'eau. Une offre de service variée sur l'ensemble du territoire permet de répondre aux besoins des usagers de plusieurs groupes d'âge et ainsi proposer une offre de service complémentaire.

Pour les fins d'analyse, une cote de vétusté a été appliquée à chacun des équipements selon un niveau faible, moyen ou élevé, afin d'en évaluer l'état, de dresser un portrait complet du bassin d'équipements et d'en assurer une saine gestion. L'indice de vétusté repose sur l'état physique des composantes de l'équipement, leur âge ainsi que leur fonctionnement. Plusieurs facteurs influencent l'indice de vétusté des équipements de jeu d'eau, notamment l'achalandage ainsi que le vandalisme auxquels ils sont exposés. En moyenne, la durée de vie de ces équipements peut aller jusqu'à 18 ans. Toutefois, les progrès récurrents en matière de mécanique de jeu d'eau peuvent influencer les données.

Un audit des jeux d'eau existants a permis de préciser les interventions et investissements nécessaires. Somme toute, nous observons, pour une bonne majorité des équipements, une évaluation qui témoigne d'un bon état. Ce tableau permettra de prioriser les interventions en fonction des sites plus vétustes, lesquels auront besoin de travaux de réfection, ainsi que la planification des sites pour les nouveaux jeux d'eau.

Jeux d'eau existants (21)

N°	Site	Arrondissement	État de vétusté
7	Parc Armand-Racicot	Arr. du Vieux-Longueuil	●
24	Parc Champvert	Arr. du Vieux-Longueuil	●
36	Parc Fernand-Bouffard	Arr. du Vieux-Longueuil	●
41	Parc Gentilly Ouest	Arr. du Vieux-Longueuil	●
61	Parc Lionel-Groulx	Arr. du Vieux-Longueuil	●
68	Parc Marquette	Arr. du Vieux-Longueuil	●
69	Parc Marquis-de-Montcalm	Arr. du Vieux-Longueuil	●
93	Parc Catherine-Primot	Arr. du Vieux-Longueuil	●
100	Parc Thomas-Dubuc	Arr. du Vieux-Longueuil	●
117	Parc Bariteau	Arr. du Vieux-Longueuil	●
118	Parc Génération	Arr. du Vieux-Longueuil	●
123	Parc Armand-Bruneau	Arr. de Saint-Hubert	●
209	Parc Campbell	Arr. de Saint-Hubert	●
213	Parc de la Cité	Arr. de Saint-Hubert	●
223	Parc Immaculée-Conception	Arr. de Saint-Hubert	●
225	Parc Jean-Jacques-Bertrand	Arr. de Saint-Hubert	●
229	Parc Jules-Moulin Mise à niveau des équipements prévue en 2025.	Arr. de Saint-Hubert	●
240	Parc Meunier	Arr. de Saint-Hubert	●
264	Parc des Vétérans	Arr. de Saint-Hubert	●
266	Parc Alain-Forget	Arr. de Saint-Hubert	●
308	Parc René-Veillet	Arr. de Greenfield Park	●

Légende		Indice de vétusté							
●	Élevé	●	Moyen-élevé	●	Moyen	●	Faible	●	En construction en 2025
■	Site ayant une installation aquatique.								

3 Conclusion

i. Diagnostic

La synthèse des analyses a permis de faire ressortir les faits saillants les plus importants. Le diagnostic permettra d'orienter les stratégies d'interventions de manière à répondre adéquatement aux enjeux identifiés et d'offrir une vision repensée pour l'offre aquatique actuelle.

Des besoins pour tous les groupes d'âge

L'évaluation des besoins a permis de montrer qu'il y a une clientèle très variée qui fréquente les équipements aquatiques extérieurs. Chaque usager cherche des installations qui répondent à leurs besoins, que ces derniers touchent la question de la sécurité, de la proximité, de l'acquisition d'aptitudes en natation ou de la capacité d'accueil des sites. Une des préoccupations concerne le besoin d'offrir des sites d'initiation adaptés à la natation pour la clientèle des tout-petits, essentiellement représentée par les camps de jour. La compréhension des besoins a permis d'identifier des secteurs où la demande en sites aquatiques est plus criante, par exemple dans les quartiers à forte proportion de locataires et où l'indice de défavorisation présente les taux les plus élevés.

Une offre diversifiée à bonifier en jeu d'eau

Nous retrouvons sur le territoire une collection d'équipements qui forment une offre relativement diversifiée. Cette offre permet de répondre aux besoins de l'ensemble des groupes d'âge malgré une certaine désuétude des installations et une disparité dans le rayonnement de desserte. Cependant, l'offre actuelle ne présente pas suffisamment de jeux d'eau alors que la demande pour ces équipements ne cesse de croître de la part des citoyens. Ces équipements ayant grandi en popularité, plusieurs nouveaux jeux d'eau ont été ajoutés sur le territoire. La flexibilité d'usage, la forme ludique et attrayante des aménagements de même que le potentiel de rafraîchissement en période de grande chaleur que permettent ces installations en font un succès dans tous les types de milieux de vie. L'analyse de l'offre de service a permis de démontrer également la facilité de mise en œuvre des projets d'aménagement de jeux d'eau à coûts raisonnables de même que les faibles coûts de mise en service de l'équipement.

Plusieurs équipements qui atteignent leur fin de vie utile

La mise à niveau des installations offre une opportunité pour la Ville de Longueuil d'actualiser son offre de service sur le plan de la qualité des installations, mais aussi sur celui de la répartition équilibrée de l'offre sur son territoire. De par leur vétusté, certains équipements ne rencontrent pas les standards de qualité tant sur le plan physique que sur le plan fonctionnel.

Dans ce contexte, des investissements majeurs seront inévitablement à prévoir et des choix s'imposeront pour le maintien d'une offre équilibrée sur le territoire.

Il sera important de conserver la capacité d'accueil, soit environ 5 000 baigneurs par jour, sur le territoire de la Ville de Longueuil dans notre analyse. Il y a une opportunité de regrouper certains bassins pour optimiser l'offre.

Des coûts d'investissement importants à prévoir

Les investissements requis pour la mise à niveau surpassent la capacité de réalisation de la Ville. Pour assurer la réfection du parc d'équipements aquatiques sans affecter l'offre de service, il importe de développer des stratégies pour minimiser l'impact budgétaire des coûts d'investissement.

VISION

1 Orientations générales

De grands principes conducteurs chapeautent la vision de la desserte en installations aquatiques extérieures et ont guidé les lignes directrices proposées :

- Offrir une répartition sur l'ensemble du territoire qui tient compte de la réalité de chaque quartier, et ce, dans tous les arrondissements.
- Maintenir une offre qui répond aux besoins des différents groupes d'utilisateurs et conserver minimalement la capacité actuelle de baigneurs.
- Profiter de la fin de vie des installations pour actualiser l'offre et le niveau de service.
- Offrir des installations attractives et de grande qualité, favorables au maintien de saines habitudes de vie.

2 Objectifs

i. Optimiser l'offre en bassins

Les observations faites sur la capacité d'accueil des sites démontrent un surplus d'offre dans certains secteurs du territoire. Étant donné la présence de plusieurs sites aquatiques dans un même rayon de desserte, il est possible de rationaliser l'offre en bassins tout en continuant d'offrir une desserte aquatique aux citoyens dans une distance de marche acceptable (1,2 km). Ainsi, il sera proposé que certains bassins soient fermés et que les usagers puissent être redirigés vers un autre site aquatique rénové à proximité. De petites piscines d'une capacité de ± 100 baigneurs peuvent être regroupées afin d'optimiser les installations et d'offrir des sites plus complets et attrayants ailleurs. Ces fermetures se feront au gré de la fin de vie des bassins et idéalement une fois que le nouveau site d'accueil aura vu son offre de service améliorée par le programme de réfection qui suivra le présent plan directeur. Les parcs ciblés par les fermetures de piscines seront revalorisés et des jeux d'eau seront prévus de manière stratégique.

ii. Continuer de permettre l'initiation à l'eau des tout-petits

Ni les jeux d'eau, ni les piscines ne permettent une initiation à l'eau pleinement adaptée pour les besoins des tout-petits. Pour y répondre, il faut maintenir des bassins de moins de 0,6 mètre de profondeur sur le territoire. Cette desserte est particulièrement importante dans les quartiers où une majorité n'a pas accès à une piscine privée. La desserte pour les tout-petits peut être réalisée par un nouveau bassin avec entrée plage ou par la rénovation d'une pataugeoire. Le type d'équipement sera en fonction des caractéristiques et indicateurs du site aquatique. Ce type d'installation sera à privilégier dans les secteurs plus défavorisés pour permettre aux enfants d'apprendre à nager en toute sécurité.

iii. Miser sur une desserte étendue en jeux d'eau

La popularité des jeux d'eau est croissante en raison de leur faible coût d'opération et leurs heures d'ouverture étendues. Une offre de service équilibrée permet de donner accès aux équipements de jeu d'eau à l'ensemble des clientèles, en passant des familles aux camps de jour. Plus encore, les jeux d'eau sont des équipements appréciés des personnes âgées, autant pour la facilité de surveillance qu'ils représentent avec de jeunes enfants que pour leur propre besoin de rafraîchissement.

Tout d'abord, afin de maintenir la desserte en installations aquatiques extérieures, des jeux d'eau sont prévus en remplacement des piscines ou des pataugeoires visées par une fermeture. Les jeux d'eau constituent des équipements faciles d'installation et pour lesquels le processus de conception et de réalisation est plus court que pour l'aménagement d'une piscine, et ce, à moindre coût.

Dans un deuxième temps, la mise à niveau des jeux d'eau désuets permet une optimisation des aménagements, autant en ce qui a trait à l'offre de service en équipements récréatifs que pour la mécanique de ces derniers. La saine gestion de l'eau étant une priorité, les mises à niveau permettent d'atteindre des standards

en proposant la récupération de l'eau, en somme ou en partie. Effectivement, l'eau emmagasinée dans un réservoir est disponible pour l'entretien des actifs publics, notamment pour le nettoyage des rues et l'arrosage des arbres nouvellement plantés.

Finalement, dans l'optique d'atteindre un équilibre sur l'ensemble du territoire et de rendre ces équipements accessibles à tous, l'aménagement de nouveaux jeux d'eau est nécessaire. La bonification de l'offre de service répond à des besoins citoyens identifiés grâce à l'analyse de la répartition sur le territoire et l'accessibilité de ces derniers.

iv. Offrir des sites attrayants pour tous les âges

Les camps de jour présentent des besoins connus pour des sites aquatiques variés qui desservent les enfants de tous les âges. Les familles sont elles aussi attirées par les installations qui permettent aux petits et grands de se rassembler de façon ludique dans le même site de récréation. Il est possible de porter attention à ces besoins par une offre en sites aquatiques complets qui regroupent des équipements qui s'adressent à tous, que les usagers soient composés de bambins, de jeunes adolescents ou d'adultes. Dans un même parc, l'offre en bassins pourrait également être complétée avec un jeu d'eau. De la même manière, certains sites présenteront un jeu d'eau seulement qui pourra être bonifié, tant en superficie qu'en équipements, pour être adapté aux groupes d'âge plus vieux, soit autour de 12 ans. Le développement de la programmation devra toujours s'appuyer sur l'analyse des indicateurs par secteur qui prescrit des interventions parfois plus musclées selon les milieux de vie. Il faudra finalement veiller à conserver des dessertes spécialisées dans chacun des grands secteurs du territoire de la Ville de Longueuil en maintenant des bassins avec tremplins, des corridors de nage ou des sites extérieurs de pratique de l'aquaforme qui répondent aux clientèles adultes et aînées. Le vieillissement de la population de même que les besoins en termes d'accessibilité universelle sont aussi partie intégrante de la vision de la desserte.

v. Actualiser l'image et l'offre de service des installations

Mise aux normes

L'actualisation de l'offre de service qui se fera au rythme des projets de reconstruction doit être entreprise en s'assurant de la conformité de la qualité de l'eau. Pour ce faire, il faut effectuer la mise aux normes des systèmes de filtration et leur standardisation vers des systèmes de filtration aux billes de verre recyclé. Les aménagements des salles de filtration et des salles d'entreposage des composés chimiques d'entretien sont également à revoir pour assurer la sécurité des installations.

Bâtiments de services

Les nouveaux aménagements des bâtiments de services seront adaptés aux réalités d'aujourd'hui. Les bâtiments présenteront plus d'ouvertures sur l'extérieur et le nombre de toilettes et de cabines d'habillage devra être ajusté selon les pratiques actuelles. Une configuration familiale des cabines d'habillage sera également déclinée dans les futurs aménagements selon les caractéristiques des sites. Un des objectifs vise à procéder aux réaménagements à l'intérieur des superficies actuelles afin d'équilibrer les investissements avec l'usage saisonnier des sites aquatiques.

Piscines et pataugeoires

La plupart des piscines conserveront leur configuration spatiale actuelle, mais quelques-unes seront transformées plus radicalement. Les décisions de révision de la programmation des sites sont à prendre à la lumière des constats de l'état physique des bassins et selon les réalités du secteur, en s'appuyant sur le présent plan directeur et les programmes fonctionnels et techniques qui seront développés pour chacun des sites. Des modules de jeux viendront animer les bassins peu profonds dans les sites où les indicateurs le justifient. Dans le cas des pataugeoires isolées, l'offre sera transformée en jeu d'eau au fur et à mesure de l'atteinte de la fin de vie utile des équipements.

Jeux d'eau

La Ville de Longueuil a aménagé au cours des dernières années plusieurs jeux d'eau qui sont très appréciés des citoyens. Alors qu'ils sont habituellement perçus comme des équipements spécialisés destinés aux enfants, l'attraction que représentent les jeux d'eau dépasse largement ce public. Il est fréquent de voir adultes, adolescents et aînés rassemblés autour des jets d'eau qui amusent les plus jeunes. Dans les parcs, les aménagements qui s'articulent autour du thème de l'eau représentent souvent des événements attrayants et dynamiques.

Les aménagements futurs tiennent compte de cette particularité en privilégiant des équipements propices à réunir des citoyens de tous âges. Les jeux d'eau doivent être ouverts, accessibles et positionnés près des pôles de circulation. Les nouveaux aménagements proposent des espaces polyvalents favorisant les rassemblements intergénérationnels et confortables, dotés de points d'ombre accessibles. Les aménagements ludiques participent à créer de véritables milieux de vie articulés autour du jeu et de l'expérience, créant des milieux de vie uniques. Une offre équilibrée en jeux d'eau permettra également de répondre plus efficacement aux épisodes de chaleur accablante qui seront de plus en plus présents.

Accessibilité universelle

Afin d'assurer une plus grande accessibilité de nos installations aquatiques aux clientèles ayant différentes limitations, dont celles physiques ou définies par des enjeux de mobilité, les sites avec entrée plage ou rampe d'accès à l'eau sont publicisés afin de s'assurer de diriger les citoyens vers les endroits qui répondent le mieux à leurs besoins. De plus, d'autres éléments facilitant l'accessibilité seront intégrés dans tous les projets de reconstruction tels que le choix de couleurs des bassins, le type de mobilier à privilégier et les éléments à considérer pour l'aménagement des salles

de toilettes et des vestiaires universels. Ces éléments ont été répertoriés dans différents guides réalisés par des organisations sportives ou des municipalités et compilés dans un tableau de référence utilisé dans l'analyse de tous les projets de réfection. Chaque plan fonctionnel et technique de rénovation architecturale du parc immobilier de la Ville de Longueuil inclut des éléments précis en matière d'accessibilité universelle. En avril 2025, la Ville de Longueuil a adopté sa première Politique en accessibilité universelle, témoignant d'un engagement renouvelé vers l'inclusion, l'équité et le respect des droits de toutes les personnes qui visitent, travaillent et vivent à Longueuil.

En somme, l'ensemble des sites rénovés devra offrir des installations intégrant des mesures d'accès universel :

- Aménagement des parcours sans obstacle, de la rue jusqu'aux vestiaires avec des pentes faibles inférieures à 1 :20.
- Contraste des couleurs pour faciliter l'orientation des personnes ayant des déficiences visuelles.
- Surfaces antidérapantes et sans surélévation, autant pour les planchers, les promenades et les bassins.
- Rebords arrondis pour le pourtour de la piscine et des marches.
- Hauteur des contrôles adaptée à tous les usagers (enfants, adultes, personnes en fauteuils roulants, personnes de petite taille, etc.).
- Salle de toilettes et cabine d'habillage accessibles universellement, notamment pour les personnes se déplaçant en fauteuils roulants ou des poussettes.
- Accès accessible à l'eau combinant deux moyens entre la rampe d'accès à l'eau, le lève-personne et l'escalier.

PROPOSITION

1 Portrait de l'offre de service projetée

i. Bassins aquatiques

Sur les 23 piscines existantes, la proposition finale découlant de l'analyse des installations et des énoncés de vision suggère de conserver 17 piscines sur le territoire. La stratégie implique de profiter de la fin de vie utile des installations qui se traduit par plusieurs bris majeurs, pour actualiser l'offre et le niveau des services. Ainsi, 6 piscines sont identifiées comme étant à fermer selon l'analyse de vétusté. Elles seront fermées lorsque des travaux majeurs de rénovation seront requis. Lors d'une fermeture de site, il sera assuré au préalable que des jeux d'eau existants soient à proximité pour desservir le secteur ou qu'un aménagement de jeux d'eau soit planifié à cet emplacement suivant la fermeture. Parmi la liste des sites à ne pas renouveler, une installation est déjà fermée présentement, soit celle du parc Jean-Louis. Les sites du parc Racine, du parc Marquis-de-Montcalm et du parc Pierre-et-Bernard-Lucas sont appelés à fermer dans un horizon de 0 à 5 ans.

Les piscines restantes conservées seront consolidées par un programme d'entretien régulier et une réfection qui sera prévue à la fin de leur vie utile. Au préalable, l'élaboration de programmes fonctionnels et techniques permettra de confirmer la vision des installations ainsi que les besoins avant la reconstruction de l'équipement. Les actions de préparation et d'entretien des piscines extérieures sont faites rigoureusement chaque année, que ce soit par la réparation de zones de béton, l'application de peinture dans les bassins, l'application de scellant pour maintenir l'étanchéité, le remplacement de sections de tuyauterie, la réparation des pompes, le remplacement ponctuel de média filtrant, ainsi que la vérification des équipements de filtration et de traitement de l'eau.

De plus, de nombreuses actions de standardisation des opérations ont été implantées dans les dernières années telles que : l'installation d'injecteurs de chlore améliorés et standardisés, l'ajout de sections transparentes sur les rejets à l'égout, le remplacement et l'ajout de débitmètres, le remplacement systématique de pièces à courte durée de vie, la centralisation de certains contrôleurs de PH et chlore et l'identification complète de la tuyauterie de filtration et des programmes de formations des ouvriers d'entretien.

Certaines mesures de mitigation peuvent être mises en place selon les budgets et les ressources disponibles, dans la situation où une installation en détérioration importante serait à risque élevé de fermeture avant la réfection prévue. La location d'installations scolaires avec piscines intérieures pendant la période estivale, la modification des horaires des piscines intérieures, la location d'autobus pour le transport des camps de jour et l'achat de jeux gonflables représentent des moyens déjà utilisés par la Ville ou qui peuvent être utilisés pour maintenir l'offre de service sur le territoire.

Les pataugeoires isolées seront également fermées définitivement lorsque des travaux majeurs seront requis. Le remplacement en jeux d'eau sera considéré selon le parc. Le site Fernand-Bouffard est déjà fermé et la démolition de la pataugeoire ainsi que l'aménagement d'un nouveau jeu d'eau sont prévus en 2025. La pataugeoire du parc Roberval sera démolie en 2026 avec le réaménagement du parc. Le point d'eau ne sera pas renouvelé pour cet emplacement, puisqu'il se situe à une distance de marche de 400 m de l'installation du parc Racine et 700 m du parc Christ-Roi, où un jeu d'eau est prévu. Pour les parcs Bédard et Laviolette, la démolition et l'aménagement du nouveau jeu d'eau sont respectivement prévus pour 2029 et 2030.

À conserver

N°	Site	Capacité actuelle	Score analyse	État de vétusté
117	Parc Bariteau	230	30,00	
68	Parc Marquette	400	27,00	
304	Parc Jubilee	245	24,50	
59	Parc Lecavalier	161	23,50	
228	Parc Joseph-William-Gendron	250	23,50	
56	Parc Laurier	156	22,00	
87	Parc Raymond	229	22,00	
48	Parc Jean-de-Lalande	105	20,50	
252	Parc Pierre-Laporte	333	20,38	
306	Parc Empire	278	19,50	
308	Parc René-Veillet	300	18,25	
7	Parc Armand-Racicot	280	18,00	
77	Parc de Normandie	99	18,00	
28	Parc Christ-Roi	99	16,75	
236	Parc Marcel-Simard	379	16,00	
61	Parc Lionel-Groulx	98	15,75	
217	Parc Daniel-Johnson	199	13,88	

À fermer définitivement

N°	Site	Capacité actuelle	Score analyse	État de vétusté	Horizon de fermeture**
41	Parc Gentilly Ouest	123	10,00		0-10 ans
50	Parc Joseph-de-Sérigny	104	12,25		0-10 ans
86	Parc Racine	100	12,50		0-5 ans
69	Parc Marquis-de-Montcalm	156	17,00		0-5 ans
49	Parc Jean-Louis	99	19,50		-
251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas*	289	22,00		0-5 ans

* L'orientation pour ce site sera déterminée avec le plan d'ensemble de Gérard-Philipps du pôle communautaire Laflèche. La piscine sera conservée et reconstruite si le pôle n'inclut pas de piscine intérieure.

** Lorsque des travaux majeurs de rénovation seront requis.

Proportion des piscines sur le territoire

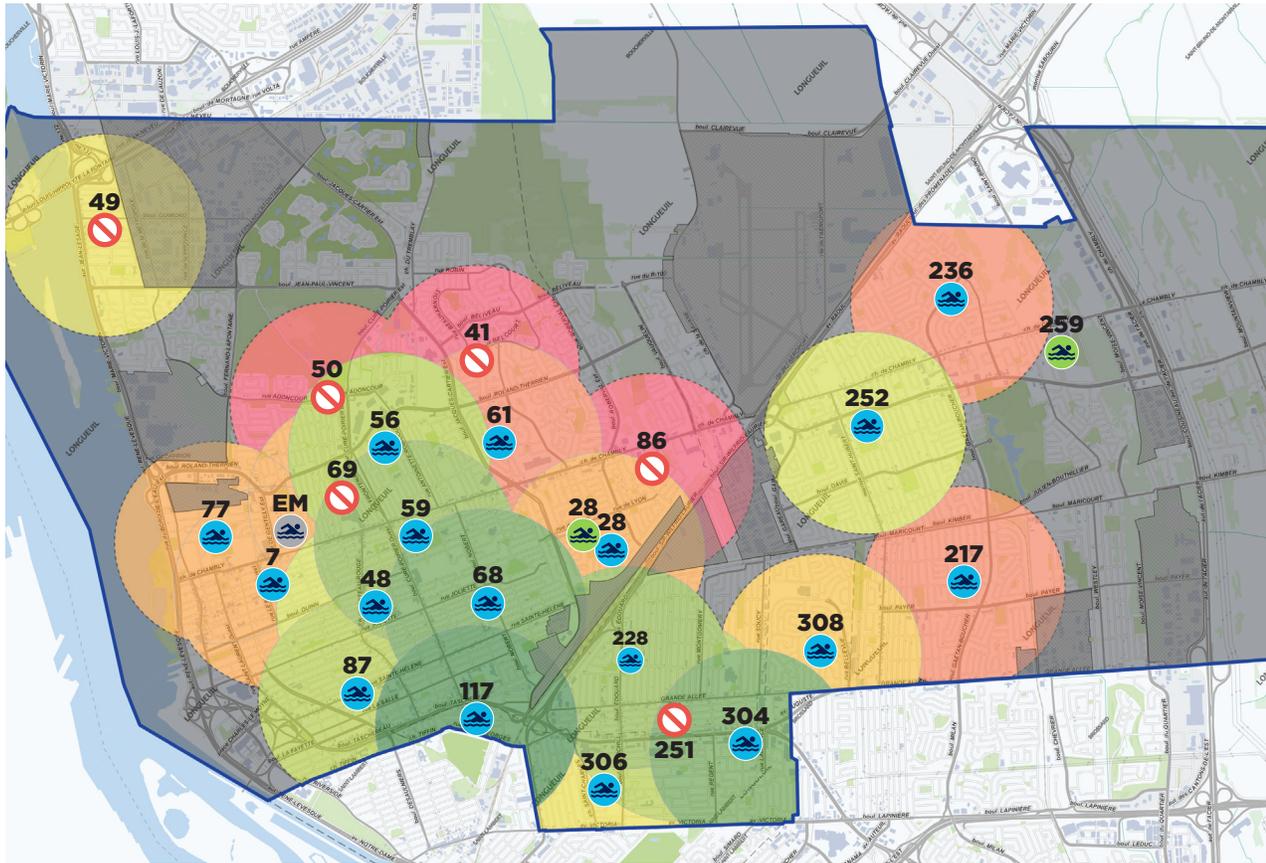
Répartition de la population par arrondissement	Proportion des piscines existantes par arrondissement	Proportion des piscines proposées par arrondissement
Arr. du Vieux-Longueuil (57%)	65 %	59 %
Arr. de Saint-Hubert (36%)	22 %	23 %
Arr. de Greenfield Park (7%)	13 %	18 %

Légende
Indice de vétusté

Élevé Moyen Faible Fermée

Piscines inscrites au PTI 2025-2026-2027

La cartographie suivante illustre l'offre projetée au niveau des bassins pour les prochaines années.



Légende

Installation aquatique

- Piscine extérieure (23)
- Piscine intérieure (2)
- Établissement scolaire (1)
- Piscine fermée**

Parc industriel



Analyses

Résultat sur 30

27,00 et plus (1)	19,50 - 20,50 (2)	12,50 - 16,00 (3)
23,50 - 27,00 (2)	18,25 - 19,50 (2)	12,50 et moins (3)
22,00 - 23,50 (2)	18,00 - 18,25 (1)	
20,50 - 22,00 (3)	16,00 - 18,00 (4)	

Installations aquatiques

N°	Site	Type	N°	Site	Type
7	Parc Armand-Racicot		87	Parc Raymond	
28	Parc Christ-Roi		117	Parc Bariteau	
41	Parc Gentilly Ouest		217	Parc Daniel-Johnson	
48	Parc Jean-de-Lalande		228	Parc Joseph-William-Gendron	
49	Parc Jean-Louis		236	Parc Marcel-Simard	
50	Parc Joseph-de-Sérigny		251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas*	
56	Parc Laurier		252	Parc Pierre-Laporte	
59	Parc Lecavalier		304	Parc Jubilee	
61	Parc Lionel-Groulx		306	Parc Empire	
68	Parc Marquette		308	Parc René-Veillet	
69	Parc Marquis-de-Montcalm		28	Piscine Olympia	
77	Parc de Normandie		259	Centre sportif Rosanne-Laflamme	
86	Parc Racine		EM	Cégep Édouard-Montpetit	

* L'orientation pour ce site sera déterminée avec le plan d'ensemble de Gérard-Philipps du pôle communautaire Lafèche. La piscine sera conservée et reconstruite si le pôle n'inclut pas de piscine intérieure.

ii. Jeux d'eau

Afin d'assurer une offre de service de qualité sur le territoire longueuillois, il est prévu de procéder au remplacement des pataugeoires ou piscines vieillissantes par des jeux d'eau sur le site ou à distance de marche. En effet, ces aménagements peuvent se présenter comme une alternative intéressante et permettant de réduire les coûts d'investissement et d'entretien des infrastructures. Ne nécessitant pas de surveillance d'un sauveteur, ces équipements polyvalents permettent de prolonger la période d'utilisation en début et fin de saison, répondant ainsi à un besoin de plus en plus réel des citoyens d'accéder à des points de rafraîchissement.

Certains jeux d'eau existants révèlent des signes de vieillissement et des mises à niveau devront être envisagées dans les prochaines années afin d'éviter les bris de service en période d'utilisation. Un audit de l'ensemble des équipements existants sur le territoire a permis de prioriser les interventions en fonction de leur désuétude.

Ainsi, afin de compléter l'offre de service et d'assurer un équilibre de leur répartition sur le territoire, de nouveaux jeux d'eau sont prévus. Le tableau suivant présente les sites visés par l'aménagement de nouveaux jeux d'eau :

Jeux d'eau futurs (11)

N°	Site	Arrondissement	Planification
10	Parc Bédard	Arr. du Vieux-Longueuil	2029
28	Parc Christ-Roi	Arr. du Vieux-Longueuil	2032
37	Parc Fonrouge	Arr. du Vieux-Longueuil	2033
48	Parc Jean-de-Lalande	Arr. du Vieux-Longueuil	Futur*
49	Parc Jean-Louis	Arr. du Vieux-Longueuil	2026
50	Parc Joseph-de-Serigny	Arr. du Vieux-Longueuil	Futur**
57	Parc Laviolette	Arr. du Vieux-Longueuil	2031
86	Parc Racine	Arr. du Vieux-Longueuil	2030
120	Parc des Semis	Arr. du Vieux-Longueuil	2034***
221	Parc des Glaïeuls	Arr. de Saint-Hubert	2035
251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas	Arr. de Saint-Hubert	Futur****

 Site ayant une installation aquatique.

* Si démolition de la piscine.

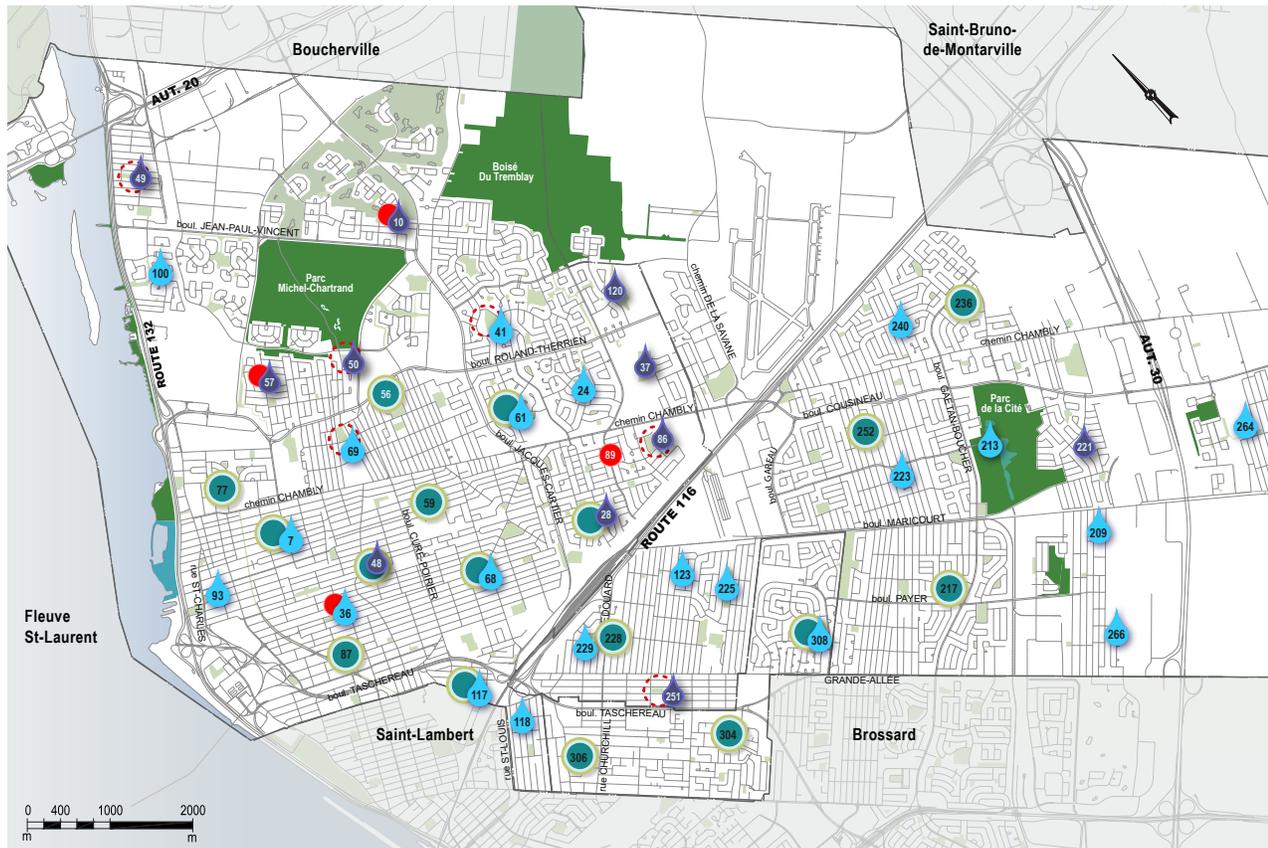
** Emplacement à déterminer avec site potentiel du parc Michel-Chartrand.

*** Analyse de faisabilité préalable requise.

**** La vision de réaménagement est incluse au plan d'ensemble G-Philipps.
Nouveau jeu d'eau si retrait de la piscine extérieure.

iii. Offre complète projetée

La cartographie suivante illustre l'offre projetée au niveau des bassins et des jeux d'eau pour les prochaines années.



Répartition actuelle et futur des jeux d'eau

Numéro Nom du parc

7	Armand-Racicot, Parc	59	Lecavalier, Parc	120	Des Semis, Parc	251	Pierre-et-Bernard-Lucas
10	Bédard, Parc	61	Lionel-Groulx, Parc	123	Armand-Bruneau, Parc	252	Pierre-Laporte, Parc
24	Champvert, Parc	68	Marquette, Parc	209	Campbell, Parc	264	Vétérans, Parc des
28	Christ-Roi, Parc	69	Marquis-de-Montcalm, Parc	213	Cité, Parc de la	266	Alain-Forget, Parc
36	Fernand-Bouffard, Parc	77	Normandie, Parc de	217	Daniel-Johnson, Parc	304	Jubilee, Parc
37	Fonrouge, Parc	86	Racine, Parc	221	Des Glaïeuls, Parc	306	Empire, Parc
41	Gentilly Ouest, Parc	87	Raymond, Parc	223	Immaculée-Conception, Parc	308	René-Veillet, Parc
48	Jean-de-Lalande, Parc	89	Roberval, Parc	225	Jean-Jacques-Bertand, Parc		
49	Jean-Louis, Parc	93	Catherine-Primot, Parc	228	Joseph-William-Gendron, Parc		
50	Joseph-de-Sérigny, Parc	100	Thomas-Dubuc, Parc	229	Jules-Moulin, Parc		
56	Laurier, Parc	117	Bariteau, Parc	236	Marcel-Simard, Parc		
57	La Violette, Parc	118	Génération, Parc	240	Meunier, Parc		

Légende

	PARC
	PARC-NATURE
	PISCINE EXTÉRIURE
	PISCINE À FERMER
	JEUX D'EAU
	JEUX D'EAU FUTUR
	PATAUGOIRE ISOLÉE À FERMER

2 Exemples inspirants

Plusieurs projets inspirants se démarquent à la Ville de Longueuil ainsi que dans d'autres municipalités. Des installations aquatiques existantes désuètes ont été remplacées afin de créer des pôles aquatiques familiaux et rassembleurs, destinés à accueillir des visiteurs de tous âges, au-delà des frontières municipales. Ces projets illustrent bien la vision des futurs projets axés sur la création d'une valeur environnementale et sociale ajoutée au quartier.

Complexe aquatique de l'Île-Perrot



- Un site pensé dans son ensemble desservant tous les types d'utilisateurs.
- Une entrée plage pour les enfants à besoins particuliers.
- Un milieu stimulant pour les enfants avec jeux d'eau, glissades et rivière à remous.

Complexe aquatique Beau-Château à Beauharnois



- Desserte complète pour tous âges avec un bassin récréatif et de natation, une glissade de 4 m, une rivière à remous, une patageoire avec modules de jeux et jeux d'eau.
- Vision du site dynamique avec parcours animés et zones ombragées.

Piscine Bariteau à Longueuil



- Organisation générale du parc revue.
- Piscine de forme irrégulière favorisant la cohabitation de tous les baigneurs.
- Promenade bordée de bancs et de parasols.
- Maximisation du bois pour le bâtiment de service.
- Objectifs de développement durable.

Piscine Marquette à Longueuil



- Une entrée de type plage favorisant l'accessibilité universelle et les besoins particuliers.
- Jeux d'eau ludiques et glissement.

Bassin extérieur du centre aquatique Desjardins à Granby



- Un bassin extérieur avec entrée de type plage.
- Des jeux d'eau avec glissade double.
- Rampe d'accès et lève-personne pour les personnes à mobilité réduite.
- Plusieurs zones ombragées avec une aire de pique-nique.

PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE

1 Des investissements majeurs envisagés

Devant la fin de vie des installations aquatiques de la Ville de Longueuil et les efforts à déployer pour la sécurisation et la mise aux normes des équipements, des choix importants sont à venir tant pour la priorisation des interventions que pour la redéfinition de l'offre de service actuelle.

Cet enjeu offre toutefois une opportunité à la Ville de Longueuil d'actualiser son offre de service sur le plan de la qualité des installations, mais aussi sur celui de la répartition équilibrée de l'offre sur son territoire.

Le plan d'investissement propose une manière de réaliser les stratégies du plan directeur en équilibrant le niveau de ressources financières requises avec l'usage saisonnier que représentent les installations. Les critères précédemment étudiés permettent de prioriser la réfection des installations dans le temps, selon un échéancier qui respecte à la fois le temps de planification, de conception et de construction d'une installation aquatique et la capacité de réalisation au niveau des effectifs financiers et humains de la Ville.

2 Analyse financière

Suivant une analyse qui considère les coûts d'opération et d'entretien, les coûts de remplacement et les coûts de maintien d'actifs, la solution proposée dans le plan directeur de fermer un certain nombre d'installations permet d'arriver plus rapidement à la remise à niveau du parc aquatique en raison des économies budgétaires créées.

Selon des données récoltées en 2024, pour une piscine de capacité moindre ou de grande capacité :

- Les coûts d'**opération** et d'**entretien** se situent entre 35 000 à 50 000 \$.
- Les coûts de **remplacement** varient de 10 à 15 M\$.
- Les coûts de **maintien d'actifs** varient de 2 à 3 M\$.

Pour un jeu d'eau :

- Les coûts d'**opération** et d'**entretien** s'élèvent à 6 000 \$.
- Les coûts de **remplacement** se situent à 1,3 M\$.
- Les coûts de **maintien d'actifs** se situent à 260 000 \$.

Type de coûts par installation	Piscines		Jeu d'eau
	Grande capacité (plus de 200 baigneurs)	Capacité moindre (moins de 200 baigneurs)	
Opération et entretien - annuel	15 K\$	10 K\$	
Opération (personnel seulement) - annuel	35 K\$	25 K\$	6 K\$
Remplacement	13 à 15 M\$	10 à 13 M\$	1,3 M\$
Maintien d'actifs (20% de la valeur de remplacement)	2,6 à 3 M\$	2 à 2,6 M\$	260 K\$

Suivant la durée de vie théorique et réelle d'une piscine extérieure variant de 30 à 45 ans, l'ensemble des coûts de cycle de vie calculés pour la piscine et le jeu d'eau qui la remplace, permet de déterminer l'économie potentielle à réaliser.

L'ensemble des coûts du cycle de vie est de l'ordre de 35 M\$ pour une piscine de capacité moindre et de 41,2 M\$ pour une piscine de grande capacité, basé sur un remplacement au bout de 45 ans avec indexation des coûts. Pour un jeu d'eau, les coûts du cycle de vie s'élèvent eux, à 2,3 M\$. Les coûts totaux du cycle de vie des 23 piscines représenteraient 873 M\$.

La fermeture définitive des 6 piscines, telle que présentée dans le présent plan directeur, représente une économie potentielle de plus de 216 M\$. Avec l'ajout de 6 jeux d'eau en remplacement des piscines fermées définitivement, l'économie potentielle est de 202 M\$.

3 Échéancier de réalisation à long terme

Une piscine prend environ 3 ans à réaliser, incluant sa phase de planification, de conception et de construction. Le scénario sur lequel est basé l'étude suppose de démarrer un projet de piscine tous les deux ans. Ce principe permet d'établir une planification à long terme des réfections à envisager, selon le portrait actuel de l'état de l'ensemble des piscines.

Le tableau ci-bas permet de visualiser l'ensemble des piscines conservées et leur planification de réfection dans le temps selon l'état de l'installation. Le tableau de planification représente une vision actuelle des priorités, mais l'ordre pourrait être appelé à être modifié dans le temps selon l'évolution de l'état de dégradation des sites.

Échéancier de planification – Piscines extérieures

N°	Installation/Site	Arrondissement	État de vétusté	Fermeture	Remplacement	Jeux d'eau	Horizon de réalisation du projet (à partir de 2025)	Jeux d'eau ou offre aquatique alternative
49	Parc Jean-Louis	VL	●	●		●		Nouveau jeu d'eau prévu en 2026
228	Parc Joseph-William-Gendron	SH	●		●		0-5 ans	
56	Parc Laurier	VL	●		●		0-5 ans	
59	Parc Lecavalier	VL	●		●		0-5 ans	
69	Parc Marquis de Montcalm	VL	●	●		●		Jeu d'eau existant conservé sur le site
41	Parc Gentilly Ouest	VL	●	●		●		Jeu d'eau existant conservé sur le site
50	Parc Joseph-de-Sérigny	VL	●	●		●		Nouveau jeu d'eau à planifier dans ce secteur.
86	Parc Racine	VL	●	●		●		Nouveau jeu d'eau prévu après fermeture de la piscine (prévision 2030).
251	Parc Pierre-et-Bernard-Lucas		●	●		●		En fonction de l'orientation pour le pôle communautaire Laflèche. Si une nouvelle piscine intérieure voit le jour dans le secteur, l'ajout d'un jeu d'eau au parc Pierre-et-Bernard-Lucas viendra remplacer la piscine extérieure.
217	Parc Daniel-Johnson	SH	●		●		0-5 ans	
87	Parc Raymond	VL	●		●		5-10 ans	
306	Parc Empire	GP	●		●		5-10 ans	
7	Parc Armand-Racicot	VL	●		●		10-15 ans	
77	Parc de Normandie	VL	●		●		10-15 ans	
61	Parc Lionel-Groulx	VL	●		●		10-15 ans	
48	Parc Jean-de-Lalande	VL	●		●		15-20 ans	
28	Parc Christ-Roi	VL	●		●	●	15-20 ans	Nouveau jeu d'eau prévu en 2031
304	Parc Jubilee	VL	●		●		20-25 ans	
236	Parc Marcel-Simard	SH	●		●		20-25 ans	
308	Parc René-Veillet	GP	●		●		20-25 ans	
252	Parc Pierre-Laporte	SH	●		●		25-30 ans	
117	Parc Bariteau	VL	●		●		25-30 ans	
68	Parc Marquette	VL	●		●		30-35 ans	

Légende

Indice de vétusté

● Élevé ● Moyen ● Faible



Fermé actuellement



Piscines qui seront fermées définitivement lorsque des travaux majeurs de rénovations seront requis.

4 Détail de planification à court terme

À court terme, trois projets sont inscrits au Programme triennal d'Immobilisation 2025, 2026 et 2027, soit la piscine Joseph-William-Gendron, la piscine Laurier et la piscine Lecavalier. Vu la vétusté de ces installations et leur grande popularité, ces trois emplacements ont été jugés prioritaires et leur processus de réalisation est déjà entamé.

Propositions détaillées

	Planification	Plans et devis + AO	Travaux	Ouverture prévue
Piscine Joseph-William-Gendron	2024	2025 - 2026	2026 - 2027	Été 2027
Piscine Laurier	2025	2025 - 2026	2026 - 2028	Été 2028
Piscine Lecavalier	2025-2026	2026 - 2027	2027 - 2028	Été 2028

Piscine Joseph-William-Gendron

Avec sa date de construction qui remonte à 1971, cette piscine extérieure, âgée de plus de 55 ans, compte parmi les plus vétustes de la Ville de Longueuil et les plus achalandées. Le projet prévoit la reconstruction des installations aquatiques du parc, incluant :

- une piscine extérieure avec rampe d'accès universel.
- un bâtiment de service.
- une promenade de béton incluant une aire de repos.
- un espace récréatif ouvert sur le quartier en façade du bâtiment.

La piscine Joseph-William-Gendron est actuellement à l'étape des plans et devis et prévoit une ouverture à l'été 2027.

Piscine Laurier

Le site de la piscine Laurier est ciblé comme une piscine d'importance, avec un bassin d'une capacité d'environ 400 baigneurs et une aire de jeux aquatiques immersive sans profondeur d'eau. Il sera axé sur une programmation polyvalente pour tous les âges. Le projet permet de consolider la vision du parc, car il planifie l'ensemble des circulations et accès sur le site en considérant les équipements existants et projetés.

Le projet prévoit la reconstruction des installations aquatiques du parc, et comprend :

- une piscine extérieure avec accès plage et rampe d'accès universel.
- un module de jeu aquatique sans profondeur d'eau.
- un bâtiment de service avec vestiaires universels.
- une place publique adjacente au bâtiment de service.

La piscine Laurier est à l'étape du Programme fonctionnel et technique et prévoit une ouverture à l'été 2028.

Piscine Lecavalier

La portée du projet est en développement et sera précisée au cours des prochains mois. L'ouverture de la piscine Lecavalier est quant à elle prévue à l'été 2028.

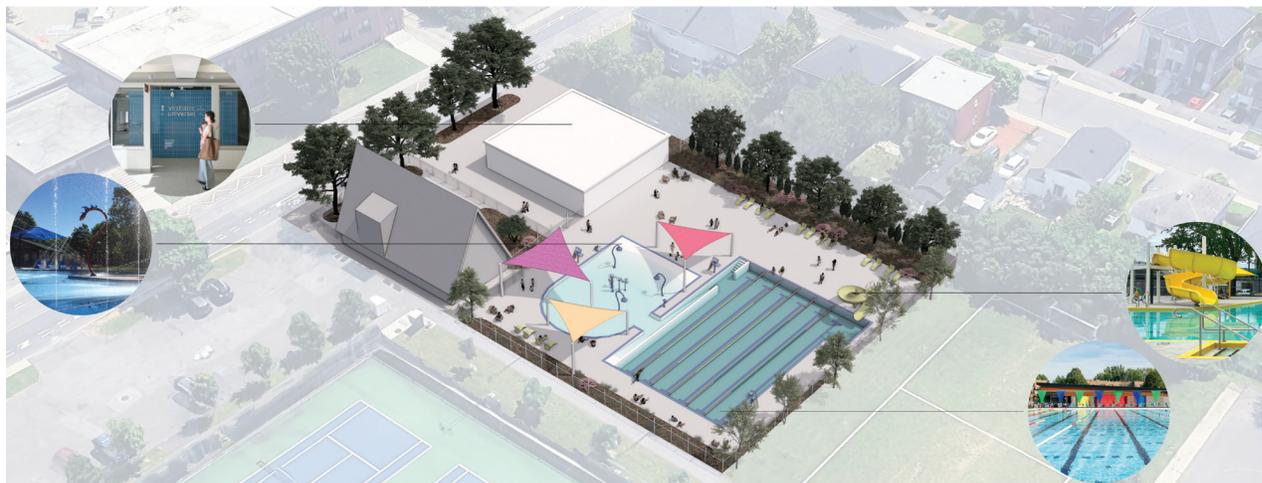
CONCLUSION

Le plan directeur des installations aquatiques extérieures permettra d'adapter la desserte aquatique en tenant compte des nouvelles réalités de notre Ville. Les installations seront rénovées en favorisant une offre de service attrayante et équilibrée sur le territoire en fonction des besoins identifiés et des milieux de vie.

Le plan présente une opportunité de rénover nos installations aquatiques à travers un processus d'optimisation et de réduction de l'incidence budgétaire des coûts d'investissement, en jumelant des piscines extérieures ou en transformant certains équipements. Il permettra d'avoir une offre diversifiée, d'actualiser le niveau de service des installations aquatiques extérieures et de mettre aux normes les bâtiments et leurs systèmes techniques. L'enjeu de la mise à niveau des différents sites est une opportunité pour la Ville de Longueuil d'actualiser son offre de service sur le plan de la qualité des installations aquatiques. Des investissements majeurs seront à prévoir dans les prochaines années afin de maintenir une offre équilibrée sur le territoire.

Les 17 piscines extérieures rénovées et l'ajout des jeux d'eau permettront de maintenir la capacité d'accueil à travers la ville et de répondre à la demande citoyenne pour les activités aquatiques. Présentement, plusieurs installations ont de très petites capacités d'accueil, soit moins de 100 personnes. L'orientation est de venir bonifier certains sites et d'en fermer d'autres en fin de vie pour obtenir une offre plus attrayante pour les citoyens, et de bénéficier d'installations plus complètes en proposant une mixité de l'offre de service pour répondre à l'ensemble de la clientèle.

Ces nouvelles installations répondront aux besoins des citoyens qui les fréquentent. Les projets mettront en valeur l'accessibilité universelle et permettront d'offrir des sites adaptés pour la clientèle de tous les âges autant familiale, adolescente, adulte et aînée, sans oublier la clientèle des camps de jour.



Construction d'un bâtiment de services, d'une piscine, d'une pataugeoire extérieure et de divers aménagements extérieurs au parc Joseph-William-Gendron.



